

# Compte Sélect Banque Manuvie – Aide-mémoire du conseiller

### **OUVERTURE D'UN COMPTE**

Le compte Sélect Banque Manuvie peut seulement être assorti d'une hypothèque de premier rang.

### **ADMISSIBILITÉ**

Pour ouvrir un compte Sélect Banque Manuvie, le client doit remplir les critères ci-dessous :

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir une source de revenu vérifiable et régulière.
- Posséder une maison isolée, une maison en rangée, une copropriété, un duplex, un triplex ou un quadruplex.
- Être le principal occupant de la maison.
- Avoir une assurance habitation appropriée.
- Être à jour dans ses paiements d'impôt foncier.
- Avoir un dossier de crédit acceptable.

## PROPRIÉTÉ DU COMPTE

Le compte peut être individuel ou conjoint. S'il s'agit d'un foyer conjugal, les deux conjoints doivent être titulaires du compte.

# PROPRIÉTÉS NON ADMISSIBLES

Les propriétés ci-dessous ne sont pas admissibles pour l'ouverture d'un compte Sélect Banque Manuvie :

- Propriétés situées sur des terrains loués.
- Propriétés situées dans des régions monoindustrielles.
- Propriétés à vocation récréative.
- Maisons mobiles, modulaires et flottantes.
- Propriétés construites sur des fondations en dalles de béton.
- Propriétés approvisionnées en eau autrement que par un puits ou les services municipaux d'aqueduc.
- Propriétés ne pouvant être immédiatement vendues en tant que résidences principales.

# **IMMEUBLES DE PLACEMENT**

Le compte Sélect Banque Manuvie est offert à l'égard de certains immeubles de placement. Les personnes qui possèdent et occupent une maison isolée, un duplex, un triplex, un quadruplex, une maison en rangée ou une copropriété sont admissibles à ce compte. Si la propriété n'est pas occupée par le propriétaire, elle doit se situer dans l'une des régions admissibles. Pour obtenir la liste de ces régions, visitez le site banquemanuvie.ca.

# FRAIS D'OUVERTURE DE COMPTE

La Banque Manuvie défraie le client de la première évaluation de sa propriété. Le client doit assumer tous les frais juridiques liés à l'achat de sa maison ainsi que les droits de quittance et les pénalités exigés par l'autre institution bancaire pour résilier le prêt hypothécaire existant.

# TYPES DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET DURÉE DES PRÊTS

Prêts fermés à taux fixe d'une durée de six mois, de un an à cinq ans, de sept ou 10 ans; ou prêts ouverts à taux fixe d'une durée de un an.

- Prêts fermés ou ouverts à taux variable d'une durée de cing ans.
- Le client peut transférer le solde d'un prêt à taux variable dans un prêt à taux fixe de même durée ou d'une durée plus longue que celle restant à courir sur sa dette à taux variable, sans aucune pénalité.
- Le client peut fractionner son prêt hypothécaire en plusieurs portions (maximum de cinq) à taux fixe ou à taux variable.
- Un montant minimal de 25 000 \$ est exigé pour chaque portion.\*

# OPTIONS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

Dans le cas d'un prêt hypothécaire fermé, le client peut :

- faire chaque année des versements ponctuels allant jusqu'à 20 pour cent du montant initial de son prêt hypothécaire;
- augmenter ses versements hypothécaires périodiques d'un maximum de 25 pour cent chaque année.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire ouvert, le client peut :

- faire des versements ponctuels pour rembourser une partie ou l'intégralité de son capital en tout temps;
- augmenter ses versements hypothécaires périodiques de n'importe quel montant.

Si le client a réparti son prêt hypothécaire en plusieurs portions, il peut effectuer des versements anticipés sur l'une d'elles en particulier ou sur chacune d'elles.

S'il rembourse par anticipation le solde intégral d'une ou de plusieurs portions, il ne peut pas utiliser toute option de remboursement anticipé non exercée pour réduire les frais qui sont alors applicables.

# **COMPTE BANCAIRE**

Le client a le choix entre deux types de frais pour son compte-chèques : forfait mensuel à 16,95 \$1 couvrant un nombre illimité d'opérations ou frais par opération. Pour vous renseigner sur les taux en vigueur et les frais de service, visitez le site banquemanuvie.ca.

### TAUX D'INTÉRÊT

- Un taux d'intérêt élevé s'applique à la portion bancaire du compte.²
- Les taux hypothécaires sont fonction de la durée du prêt choisie.

# **SOUTIEN AUX CONSEILLERS**

- Si vous avez des questions sur le compte Sélect Banque Manuvie, communiquez avec le représentant de la Banque Manuvie de votre région.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce produit et connaître les taux d'intérêt en vigueur, visitez le site banquemanuvie.ca ou la section Banque du site Inforep (manuvie.ca/inforep).
- Pour vous procurer des documents de marketing, communiquez avec le Centre de soutien aux conseillers au 1 800 567-9170.

<sup>\*</sup> Dans le cas du programme de prêts ordinaires assurables Sélect Banque Manuvie, les clients peuvent choisir une seule portion hypothécaire à taux fixe ou variable.

# COMPTE SÉLECT BANQUE MANUVIE - CINQ OPTIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE VOTRE CLIENT

	Quotité de financement peu élevée	Propriétaire de petite entreprise	Compte ordinaire	Placement	Quotité de financement élevée
Marché cible	Titulaires d'un prêt hypothécaire peu élevé; résidents permanents dont l'actif et le dossier de crédit sont satisfaisants	Propriétaires de petites entreprises établies depuis au moins deux ans, qui ont un bon dossier de crédit	Propriétaires ayant accumulé une valeur nette d'au moins 20 pour cent dans leur maison ou acheteurs pouvant verser une mise de fonds égale ou supérieure à 20 pour cent du prix d'achat de la maison	Clients qui font des placements immobiliers	Acheteurs d'une première maison versant une mise de fonds inférieure à 20 pour cent du prix d'achat³ ou propriétaires dont la valeur nette accumulée dans leur maison est inférieure à 20 pour cent
Quotité de financement (QF)	50 pour cent	65 pour cent	80 pour cent	80 pour cent <sup>4</sup>	Nouveaux achats: 95 pour cent pour une maison isolée, une maison en rangée, une copropriété ou un duplex5, 90 pour cent pour un triplex ou un quadruplex <sup>5</sup> Refinancements: 80 pour cent
Limite de crédit maximale	<ul> <li>1 000 000 \$ pour Toronto (RGT) et Vancouver (RGV)</li> <li>750 000 \$ pour les RMR de Montréal, Ottawa-Hull, Calgary, Edmonton et Victoria</li> <li>500 000 \$ pour toutes les autres régions admissibles</li> <li>250 000 \$ pour les copropriétés</li> </ul>	65 pour cent de la valeur de la propriété, jusqu'à concurrence de un million de dollars	La moins élevée des sommes suivantes : a) 3 millions de dollars ou b) 80 pour cent de la première tranche de 1,5 million de dollars, plus 50 pour cent du solde	<ul> <li>750 000 \$ pour tous les types de propriétés admissibles</li> <li>Plafond de un million de dollars pour l'ensemble des prêts hypothécaires pour placements immobiliers</li> </ul>	Achats:  Jusqu'à 95 pour cent plus prime d'assurance Refinancements:  Augmentations: 80 pour cent plus prime d'assurance pour la première tranche de 1,5 million de dollars, plus 50 pour cent du solde  Transfert du prêt hypothécaire: le montant demandé et la période d'amortissement doivent être inférieurs ou identiques à ceux du prêt hypothécaire existant
Limite de crédit minimale	50 000 \$				
Régions de prêt privilégiées	Offert dans certaines régions admissibles du Canada. Pour obtenir la liste de		Propriétés occupées par le propriétaire : admissibles à condition d'être situées au Canada, sauf dans les territoires.	Partout au Canada, sauf dans les territoires	
	ces régions, visitez le site banquemanuvie.ca.			Propriétés non occupées par le propriétaire <sup>6</sup> : admissibles dans certaines régions canadiennes. Pour obtenir la liste de ces régions, visitez le site banquemanuvie.ca.	
Propriétés admissibles (Pour les grandes propriétés, la limite de crédit maximale est établie en fonction de la maison et de cinq acres de terrain.)	<ul> <li>Maison isolée</li> <li>Maison en rangée</li> <li>Copropriété<sup>7</sup></li> </ul>			<ul> <li>Maison isolée</li> <li>Maison en rangée</li> <li>Copropriété</li> <li>Duplex, triplex ou quadruplex</li> </ul>	<ul> <li>Maison isolée</li> <li>Maison en rangée</li> <li>Copropriété<sup>7</sup></li> </ul>

¹Les frais mensuels sont réduits à 9,95 \$ si le titulaire du compte a 60 ans ou plus. Ils sont supprimés pour les comptes ayant un solde positif d'au moins 5 000 \$ à la fin du mois. ² Les intérêts créditeurs sont calculés sur le solde de clôture quotidien et sont versés au compte mensuellement. ³ Le prix d'achat de la propriété doit être inférieur à 1 million de dollars. ⁴ La quotité de financement maximale est de 75 pour cent pour les copropriétés situées dans des tours d'habitation. Une évaluation complète de la propriété est exigée pour toutes les propriétés non occupées par le propriétaire ainsi que pour toutes les propriétés de deux unités ou plus occupées par le propriétaire à l'égard desquelles la quotité de financement est supérieure à 65 pour cent. ⁵ Une assurance prêt hypothécaire est requise pour un emprunt représentant plus de 80 pour cent de la valeur de la propriété. ⁶ Dans le cas d'immeubles de placement non occupés par le propriétaire, seuls des comptes Sélect Banque Manuvie assortis d'une hypothèque de premier rang sont offerts. ² La propriété doit être occupée par le propriétaire.

